

AUDIT DOUANE D'UN ENTREPOT FISCAL DE STOCKAGE (EFS)

Audit de l'entrepôt Fiscal de stockage (2 jours sur place) suivant le bulletin officiel des douanes n°11-026 du 29 aout 2011 et n° 11-040 du 26 octobre 2012).

Principaux points audités (adaptation en fonction des spécifications de l'EFS)

- ✓ Définir les dates de l'audit douanier et ensuite sera envoyé par la SADPE la liste de tous les documents à préparer pour cet audit douanier.
- ✓ Visite des installations et présentation du dépôt pour le responsable du site.
- ✓ Questions douanières aux personnes sur place sur les obligations douanières d'un EFS.
- ✓ Collecte de tous les documents nécessaire à l'audit suite aux questions et aux thèmes cidessous.
- ✓ Les principaux points de contrôle de cet audit seront les suivants :
 - Tous les éléments de constitution du statut EFS avec la fourniture de tous les documents (ICPE, barémage et barème des bacs, installation de distribution etc...)
 - o Procurations douanières et des clients.
 - o Soumission générale cautionnée en produits énergétiques
 - o Décision douanière de tous les clients.
 - o Téléservice douanier (Gamma, ISOPE, Delta etc...)
 - Gestion des déchets (BSDI et DFA)
 - Gestion des produits en acquitté dans l'enceinte d'EFS
 - O Documents de circulation de tous les produits entrants dans l'EFS (DAE, bon pipeline, DAU etc...) pour tous les clients.
 - Documents justificatifs du régime douanier des produits sortis de tous les clients finaux.
 - Documents douaniers justificatifs des sorties pour tous les entrepositaires agréés (décision d'accise)
 - Gestion des stocks et des températures et densités dans la comptabilité matière de l'EFS.
 - o Documents concernant : Déclassement, additivation, cession etc...
 - Déclaration PSE A et B des tous les entrepositaires agréés.
 - Mention douanière et fiscale obligatoire sur certains documents et pour certains produits.
 - Déclaration des mises à la consommation de tous les entrepositaires agréés PPE/AH1.
 - o Gestion des 272 SG ou AH
 - Gestion de la déduction automatique des volumes des excédents compris dans le volume des freintes.
 - Gestion de toutes les archives documentaires douanières et fiscales concernant l'exploitation d'EFS suivants les obligations en vigueur.
 - Contrôle de la gestion des recensements douanier, les contentieux douaniers et les articles 65 du CDN.

Email: formation@sadpe.fr

Site: https://sadpe.fr



✓ Etablir un rapport audit douanier d'EFS pour lister les points audités et constater les écarts éventuels avec la réglementation douanière avec des recommandations possible à mettre en place par le titulaire de l'EFS.

Cette prestation ne comprend pas la mise en place des modifications éventuelles des écarts constatés dans l'audit et qui seront à mettre en place par le titulaire de l'EFS ou dans le cadre d'un autre contrat de prestation en douane de la SADPE.

4 Boulevard Allard 44100 NANTES RCS NANTES 829833060 TEL: 06 19 05 49 42

Email : formation@sadpe.fr
Site : https://sadpe.fr